

COMMUNE DE BAZOUGES LA PEROUSE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

20/01/2023

Date d'affichage

01/02/2023

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 17

Votants : 18

L'an deux mil dix vingt trois

*Le 25 janvier à 20 Heures, le **Conseil Municipal** légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de monsieur Pascal HERVÉ (Maire)*

ETAIENT PRESENTS :

HERVÉ Pascal, BONDIGUEL Nathalie, GUIBLIN Aline, LE GONIDEC Guy, LANDAIS Fabienne, GORON Rémy, LAUNAY Chantal, BRIAND Henri, LEGOUT Séverine, ROCHELLE Stéphane, JALLU Yann, ALEXANDRE Pierre, SAINT MLEUX Xavier, JOUAUX Laëtitia, DURET François, DURAND Marie-Claude, BERTAUX Delphine

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS Excusés : ISAMBARD Albert, BOULET Peggy

ABSENTS : néant

POUVOIR : ISAMBARD Albert donne pouvoir à Pascal HERVÉ

Mme Marie-Claude DURAND a été élue secrétaire de séance.

N° 01-02-2023 – Autorisation de signature – conventions prestations de services

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les conventions de prestations de services, dont la convention cadre.

Il précise que ces travaux seront réalisés par la communauté de communes, et payés par la commune dans la partie fonctionnement du budget.

Il détaille les conventions :

-prestation de balayage des rues : estimé à 600€ (jusqu'en mars – après cette date un nouveau marché sera proposé par la communauté de communes)

-prestation de traitement des DT/DICT : estimé à 2 556€.

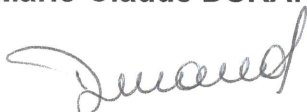
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

Approuve la liste des prestations proposées,

Préciser que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Autoriser monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer ces conventions et tout document relatif à cette affaire

La Secrétaire de Séance
Marie-Claude DURAND



Le Maire
Pascal HERVÉ

